

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 17 (1929)
Heft: 316

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Saint-Gall, Schaffhouse, Davos avaient tenu à honneur de se faire représenter, trois groupes seulement du canton de Vaud (Morges, Leysin et Vevey) avaient délégué leur présidente, que Saint-Amant, Neuveville, Le Locle, Interlaken manquaient à l'appel, et qu'au total 19 Sections seulement sur 31 étaient présentes.

Sous la présidence experte de M^{lle} Lucy Dutoit (Vaud), on entendit d'abord deux rapports extrêmement intéressants de M^{lle} Grütter (Berne) et de M. Frey (Soieure) sur les avantages et les inconvénients de l'entrée des femmes dans les partis politiques. Alors que M^{lle} Grütter s'attachait à exposer comment les femmes membres de partis politiques peuvent y gagner une influence utile à l'avancement de nos idées et y faire en même temps leur éducation politique, M. Frey démontrait avec des preuves tirées de son expérience, que, dans l'état politique actuel, des membres d'un parti qui ne possèdent pas de droit électoral sont fatalement destinés à être tenus à l'écart de tout le travail qui s'accomplit au sein de ces partis, sans participer en rien à sa direction ou à l'élaboration de son programme. Dans la discussion qui suivit, on put se rendre compte que la situation des femmes relativement aux partis politiques et inversement diffère du tout au tout, non pas tant entre la Suisse romande et la Suisse allemande, mais plutôt entre la Suisse occidentale (Soleure se trouvant ici dans le même cas que Neuchâtel, par exemple) et la Suisse orientale, où les femmes sont déjà davantage entrées dans l'orbite des partis, que chez nous, chose devenue nécessaire si elles veulent être élues dans des Commissions officielles. Alors que, en Suisse occidentale, les suffragistes ont fait l'expérience que la condition essentielle pour faire nommer ou élire une femme à une Commission est que, ni elle, ni les membres de sa famille n'accusent des opinions politiques marquées.

L'après-midi, la séance recommença avec d'intéressants détails donnés par M^{me} Leuch sur la pétition fédérale et ses résultats immédiats. M^{me} Leuch engagea en outre les Associations suffragistes à utiliser de triple façon ces résultats en dehors du domaine fédéral: d'abord en invitant les signataires à se joindre aux Associations locales (quelques Commissions cantonales ont entrepris la tâche énorme de copier les signatures avant de livrer les feuilles de pétition à Berne), puis en profitant de la propagande faite et de l'intérêt éveillé, soit pour utiliser les droits féminins déjà existants dans certains cantons (éligibilité et électoral en matière d'Eglise, de Commissions, etc.), soit pour obtenir des droits nouveaux dans le domaine cantonal ou communal. Puis, M^{lle} Gourd fit une de ces étincelantes causeries dont elle a le secret sur les questions féministes d'ordre international dont elle a eu à s'occuper le mois dernier à Genève, brochant avec humour et verve des portraits de femmes déléguées à la Société des Nations, et détaillant les démarches faites pour la réalisation de leur programme par les Associations féminines internationales. Enfin, différentes communications concernant des publications suffragistes, des réunions d'ordre divers, etc., furent encore faites à l'assistance, qui applaudit tout spécialement la bonne nouvelle apportée par M^{me} Vischer-Alioth de la naissance de la nouvelle Benjamine des Sections de l'Association suisse: celle de Bâle-Campagne, dont la fondation est une conséquence directe du Cours de Vacances suffragiste de Langenbrück, l'été dernier.

(Retardé, faute de place.)

J. F.



La participation des exposants témoignera de leur intérêt pour la prospérité nationale.

**13^{me} SEMAINE SUISSE
SCHWEIZERWOCHE
SETTIMANA SVIZZERA**

19 Octobre — 2 Novembre 1929

Examinez les vitrines! Achetez les marchandises!
Contribuez au bien-être du pays!

Orientation Professionnelle

M^{me} M. A. SÉCHEHAYE

ex-assistante à l'Institut Rousseau .. **Conseillère de vocation**

s'occupe spécialement de jeunes gens
et jeunes filles dans les études

Reçoit sur rendez-vous. .. **Rue de l'Université, 5. .. Tél 48.127**

Carnet de la Quinzaine

Samedi 19 octobre:

GENÈVE: Home de la Gare des Amies de la Jeune Fille, 8, rue de Chantepoulet, 15 h. 30: Inauguration officielle par invitations du Home. Allocutions, thé, visite du Home.

LAUSANNE: Hôtel du Château. Ouchy, 14 h. 30: Assemblée générale de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin: 1. Opérations statutaires; 2. *La pétition suffragiste à travers la Suisse*: M^{me} Leuch, présidente du Comité d'action de la pétition; 3. *Les institutrices mariées*: M^{lle} Antoinette Quinche, avocate.

LANDECY (canton de Genève): 14 à 19 heures: Vente au profit de l'Ouvroir de Landecy. (Bulbes et oignons de jacinthes, tulipes, crocus, glaieuls, plantes vivaces, miel aux fleurs du Salève, etc).

Lundi 21 octobre:

CHÈNE (canton de Genève). Ecole de la place Louis Favre, 20 h. 30: Commission féminine des coopératrices genevoises: *Pour l'Avenir*, causerie par M. Rossier. Thé.

Jeudi 24 octobre:

GENÈVE: Salle paroissiale, rue Dassier, 20 h. 30: Commission féminine des Coopératrices genevoises. Causerie sur le B.I.T.

Dimanche 27 octobre:

NEUCHÂTEL: Restaurant sans alcool, Faubourg du Lac: Assemblée annuelle de délégués de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin, 14 h. 15, Séance administrative. 16 h., Thé; 17 h. *Selon l'ordre juridique existant, les droits civiques appartiennent-ils aux femmes suisses?* conférence par M. L. Jenni.

Lundi 28 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: *Un voyage en Espagne*, causerie avec projections lumineuses par M^{me} Chenevard-de Morsier. Cartes à l'entrée, au profit de la Caisse de l'Union: 2 fr. 50 (pour les membres de l'Union: 1 fr. 50).

CAROUGE: Ecole de la rue des Pervenches, 20 h. 30. Commissions féminines des coopératrices genevoises: *Les inspiratrices des grands hommes, Liszt, Wagner, Goethe*, causerie par M. Gousenberg. Thé.

Mercredi 30 octobre:

GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, 20 h. 15: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T.S.F., par M^{lle} Gourd.

Vendredi 1^{er} novembre:

LAUSANNE: Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h. 30. Réunion mensuelle du Groupe suffragiste lausannois: *Le droit de la femme d'après Charles Secrétan*, causerie par M. le pasteur Baroni (Moudon).

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 23 octobre 1929-22 mars 1930

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales
Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.
Cours d'infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge.

Des auditrices sont admises à tous les cours

Ecole de Laborantines (Auxiliaires de laboratoire)

sous la direction d'une Commission spéciale

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Téléphone 51-193 — Rue Tœpffer, 17 — GENÈVE

Cours ménagers par séances de 3 h. ou par séries de 10 et 20 leçons.

CUISINE, COUPE ET CONFECTION, MODE ET LINGERIE
RACCOMMODAGE, REPASSAGE, BRODERIE, ETC.

Semestre d'hiver: 16 septembre au 29 mars

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères, et forme des gouvernantes de maison.